

INSCRIPTION EN THÈSE VÉTÉRINAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les étudiants vétérinaires doivent s'inscrire pour la thèse pendant l'année universitaire en cours, du 1^{er} septembre au 15 juin

ATTENTION :

- Les inscriptions à l'Université sont valables pour l'année universitaire en cours et jusqu'au **30 septembre de l'année suivante** : en cas de soutenance au-delà du 30 septembre, il vous sera demandé de vous réinscrire.

- Il est obligatoire de s'inscrire à l'Université **avant** de soutenir sa thèse vétérinaire.

Etudiants boursiers :

Les étudiants boursiers sont exonérés des frais d'inscription sur l'année universitaire en cours et jusqu'au 31 décembre de l'année suivante - copie de la notification à fournir

Les étudiants vétérinaires non inscrits en thèse vétérinaire à l'Université Paul Sabatier l'année de leur soutenance ne pourront pas être diplômés